



Renforcement de la structure financière du Groupe :

Visiativ met en place avec succès

une ligne bancaire de 22 M€, d'une durée de 7 ans

Lyon, le 14 décembre 2016 – 18h00. Le groupe Visiativ (FR0004029478, ALVIV), est coté sur Alternext Paris.

Visiativ, éditeur et intégrateur de plateformes innovantes, annonce comme prévu la mise en place d'un crédit syndiqué d'un montant total de 22 M€ et d'une durée de 7 ans, dont 16 M€ de nouveaux financements.

Cette opération, conclue auprès d'un pool de 5 établissements bancaires, a pour objectif de renforcer la structure financière du Groupe, dans la cadre de son projet de développement visant à dépasser 200 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2020. Visiativ se dote ainsi des moyens de réaliser des opérations de croissance externe ciblées, en complément d'une croissance organique soutenue.

Laurent Fiard, Président-Directeur Général de Visiativ, a déclaré : « *Après avoir renforcé en juin 2016 nos fonds propres avec un placement privé de 7,5 M€, nous complétons les financements externes de Visiativ à hauteur de 16 M€ à des conditions optimisées de taux et de maturité. En plus des trois banques déjà partenaires du Groupe (Société Générale, LCL et CIC), deux nouveaux établissements bancaires (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne) ont décidé d'accompagner le développement du Groupe sur les 7 prochaines années. La mise en place de cette opération syndiquée traduit la confiance des partenaires financiers dans notre projet de croissance.* »

Le crédit syndiqué comprend 3 tranches :

- une tranche amortissable linéairement sur 7 ans d'environ 6 M€, refinançant les lignes de crédit bancaire existantes,
- deux tranches flexibles pour financer le programme d'acquisitions :
 - une tranche amortissable linéairement sur 7 ans pour un montant de 8 M€ et,
 - une tranche d'une maturité de 7 ans, remboursable in fine, pour un montant de 8 M€.

Ce crédit syndiqué comporte des covenants de respect des ratios financiers classiques sur la période 2016-2023.

Les banques participantes sont : (i) Société Générale, en qualité d'Agent et d'Agent des Sûretés, (ii) Crédit Lyonnais et Société Générale, en qualité de Coordinateurs, (iii) Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est, Crédit Lyonnais et Société Générale, en qualité d'Arrangeurs Mandatés, (iv) CIC Lyonnaise de Banque, en qualité d'Arrangeur et (v) Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est, CIC Lyonnaise de Banque, Crédit Lyonnais et Société Générale, en qualité de Prêteurs.

Le Cabinet Lamy Lexel a agi en tant que conseil juridique auprès de Visiativ sur cette opération.



Prochains communiqués :

Chiffre d'affaires du 4^e trimestre : le 2 février 2017 après bourse

Résultats annuels : le 21 mars 2017 après bourse

À PROPOS DE VISIATIV

Editeur et intégrateur de solutions logicielles innovantes, Visiativ accélère la transformation numérique des entreprises grâce à sa plateforme collaborative et sociale orientée métier. Positionné sur les entreprises du mid-market depuis sa création en 1987, le Groupe Visiativ a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 83 M€ et détient un portefeuille de clientèle diversifiée, composé de plus de 14 000 clients. Couvrant l'ensemble des pôles économiques français et présent en Suisse et au Maroc, Visiativ compte près de 500 collaborateurs. Visiativ (code ISIN FR0004029478, ALVIV) est coté sur Alternext Paris.

Retrouvez toutes les infos sur www.visiativ.com

CONTACT VISIATIV

Lydia JOUVAL
Chargée de Communication
Tél. : 04 78 87 29 29
ljouval@visiativ.com

CONTACTS INVESTISSEURS/PRESSE (ACTUS)

France BENTIN /Serena BONI
Actus
Tél. : 04 72 18 04 94
fbentin@actus.fr / presse@actus.fr